



Avis n° 2026/04
relatif à l'accréditation de
Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux
Sigle :	Grenoble INP - Phelma
Type :	Public
Académie :	Grenoble
Sites de l'école :	Grenoble

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2020/06-06, n° 2023/02, n° 2023/12

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Renouvellement périodique) :

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, en partenariat avec l'ITII Dauphiné-Vivaraïs, en formation initiale sous statut d'apprenti

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Microélectronique, en formation initiale sous statut d'étudiant

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux ;
- Vu le rapport établi par Rodolphe REVERCHON (membre de la CTI, rapporteur principal), Agnès FABRE (corapporteur), Dominika GOND (experte), Constantin VERTAN (expert international), Paul HAMELIN (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14-15 avril 2026 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, sur le site de Grenoble	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, sur le site de Grenoble	Formation continue	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, en partenariat avec ITII Dauphiné-Vivarais, sur le site de Grenoble	Formation initiale sous statut d'apprenti	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Microélectronique, sur le site de Grenoble	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2030-2031	maximale

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

La CTI prend acte de **l'arrêt du recrutement** pour le diplôme de spécialité Microélectronique et de son intégration à compter de la rentrée universitaire 2026-2027 en tant que parcours du diplôme générique par la voie de l'apprentissage.

L'école devra répondre à une **injonction**, formalisée par un plan d'action démontrant sa volonté d'impulser une trajectoire de progrès en matière d'enseignements dispensés par des vacataires socio-économiques. Ce document est à transmettre pour le **15 novembre 2026**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le 15 juin 2029, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour Grenoble-INP

- Identifier, préserver et promouvoir les atouts et éléments différenciants de chaque école au sein de l'INP pour les mettre au service du collectif ;
- Clarifier et améliorer le pilotage des évolutions des outils SI multi-écoles (ex. PEGASE) ;
- Définir et mettre en œuvre un plan d'actions global visant à renforcer la féminisation des promotions étudiantes ;
- Établir une gouvernance claire des impacts induits sur PHELMA par la trajectoire de retour à l'équilibre impulsée par Grenoble-INP.

Pour PHELMA

- Enrichir la feuille de route pluriannuelle PHELMA de jalons cohérents avec la stratégie globale de Grenoble-INP ;
- Formaliser les liens entre les processus cartographiés et les axes retenus comme prioritaires dans la feuille de route pluriannuelle PHELMA ;
- Elaborer et déployer mettre en œuvre une méthodologie de hiérarchisation et de suivi d'efficacité pour les actions identifiées comme pistes de progrès ;
- Assurer la traçabilité et la complétion des éléments de preuve relatifs à l'atteinte des compétences cibles ;
- Mettre en œuvre et documenter un véritable observatoire de l'emploi adressant toutes les filières de diplomation et incluant les Docteurs.

Pour la formation générique en FISE & FISA

- Compléter la fiche RNCP 50140 sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit ; renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche, en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences ;
- Soutenir le développement d'une structure d'Alumni Phelma plus visible et dynamique.

Pour la formation de spécialité Microélectronique

- Harmoniser, entre partenaires, les exigences et modalités applicables à l'évaluation des compétences.

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômés suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble - Master of science and engineering in Physics, Electronics and Materials	2026	2030-2031
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Microélectronique - Microelectronics from Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux	2026	2030-2031

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 15 avril 2026

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 19 mai 2026

Signé électroniquement par
la Présidente
Claire PEYRATOUT

